

VILLE DE RIORGES

N° 7_2

OBJET :

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 5 JUILLET - 20 h 00

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 6 juillet 2018.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 21 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, André CHAUVET, Suzanne LACOTE, Andrée RICCETTI, Martine LAROCHE-SZYMCAK, Jacqueline RUBLON, Monique VIAL, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Jacky BARRAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Nicole AZY, Thierry ROLLET, Blandine LATHUILIERE, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, Chantal LACOUR, Guy CONSTANT, Florence COLOMB, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses : /

Secrétaire élu pour la durée de la session : Nathalie TISSIER-MICHAUD

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Jacky BARRAUD	Michelle BOUCHET
Nabih NEJJAR	Eric MICHAUD
Pascale THORAL	Nathalie TISSIER-MICHAUD
Stéphane JEVAUDAN	Roland DEVIS
Nicole AZY	Martine SCHMÜCK
Thierry ROLLET	André CHAUVET
Blandine LATHUILIERE	Bernard JAYOL
Valérie MACHON	Brigitte MACAUDIERE
Elodie PINSARD-BARROCAL	Véronique MOUILLER
Chantal LACOUR	Isabelle BERTHELOT
Guy CONSTANT	Jacqueline RUBLON
Florence COLOMB	Martine LAROCHE SZYMCAK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180705-7_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2018

Affichage : 06/07/2018

PERSONNEL COMMUNAL

**CREATION-SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS
A TEMPS COMPLET ET NON COMPLET
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Pierre BARNET, conseiller municipal délégué aux finances et au personnel, expose à l'assemblée :

"Compte tenu des recrutements en cours, des modifications d'organisation et des postes vacants au tableau des effectifs, il convient de créer au 1^{er} septembre 2018, les postes suivants :

- un poste de rédacteur territorial à temps complet
- un poste d'animateur territorial à temps complet
- un poste d'adjoint technique à temps non complet (23 h)

Et de supprimer à la même date, les postes suivants :

- un poste d'adjoint technique à temps non complet (28 h)
- un poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 1^{ère} classe à temps complet.

Un avis favorable a été rendu par le comité technique lors de sa séance du 5 juillet 2018."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. donne son accord sur ces propositions ;
2. modifie en conséquence le tableau des emplois permanents à temps complet et non complet, joint à la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 6 juillet 2018

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN



PERSONNEL COMMUNAL
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET
AU 1^{er} SEPTEMBRE 2018

Filière	Ancien nombre d'emplois	Nouveau nombre d'emplois
Filière administrative		
Emploi fonctionnel de directeur général des services	1	inchangé
Attaché hors classe	1	inchangé
Attaché principal	2	inchangé
Attaché	6	inchangé
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2	inchangé
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	3	inchangé
Rédacteur	7	8
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	8	inchangé
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	7	inchangé
Adjoint administratif	7	inchangé
Filière technique		
Ingénieur principal	1	inchangé
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	4	inchangé
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	2	inchangé
Technicien	0	inchangé
Agent de maîtrise principal	5	inchangé
Agent de maîtrise	5	inchangé
Adjoint Technique principal de 1 ^{ère} classe	16	inchangé
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	18	inchangé
Adjoint technique	18	inchangé
Filière animation		
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	inchangé
Animateur territorial	0	1
Adjoint d'animation	1	inchangé
Filière médico-sociale		
Assistant territorial socio-éducatif	1	inchangé
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	6	inchangé
Filière culturelle		
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1	inchangé
Filière sportive		
Educateur des activités physiques et sportives de 1 ^{ère} classe	1	0
Filière police municipale		
Brigadier chef principal	1	inchangé

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180705-7_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2018

Affichage : 06/07/2018

PERSONNEL COMMUNAL
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET
AU 1^{er} SEPTEMBRE 2018

Filière	Ancien nombre d'emplois	Nouveau nombre d'emplois	Quotité horaire
Filière technique			
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	inchangé	34h30
	2	inchangé	28h00
Adjoint technique	1	inchangé	17h30
	1	inchangé	20h50
	0	1	23h00
	1	inchangé	26h00
	1	inchangé	27h50
	4	3	28h00
	1	inchangé	28h40
	1	inchangé	31h00
	1	inchangé	33h40
	2	inchangé	34h00
Filière médico-sociale			
Agent spécialisé des écoles maternelles de 2 ^{ème} classe	1	inchangé	26h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180705-7_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2018

Affichage : 06/07/2018